ANALYSE DES EAUX

# DÉTECTEUR D'HYDROCARBURES SUR L'EAU, TYPE ODL-1600

## DESCRIPTION

Le détecteur d'hydrocarbures, type ODL-1600 assure une surveillance fiable en continu de la qualité de l'eau, pour un très faible coût d'exploitation. L'appareil détecte immédiatement une pollution d'hydrocarbures à la surface de l'eau, sans prise d'échantillon, par la mesure du rayon laser réfléchi. Il n'y a aucun contact avec le milieu à surveiller, donc pas d'entretien. Après une détection d'hydrocarbures, l'appareil reprend automatiquement ses fonctions sans nettoyage, ni recalibration. Le détecteur est opérationnel pour une variation de niveau de l'eau jusqu'à 5 mètres.

## FONCTIONNEMENT ET CARACTÉRISTIQUES

- Un film d'hydrocarbures à la surface de l'eau brille intensément. La réflexion du faisceau laser sur les hydrocarbures se différencie par rapport à celle de l'eau. La présence d'un film, d'une épaisseur microscopique, est détectée par la mesure de l'intensité réfléchie du rayon laser projeté sur l'eau. La moindre irisation est décelée (fraction de µm). Le temps de réaction est inférieur à la seconde.

NOUVEAU
**ODL 1610**
Jusqu'à 10 mètres de variation de niveau




***Caractéristiques***

- Principe : mesure de l'intensité du rayon lumineux réfléchi
- Source lumineuse : diode laser de type semi-conducteur
- Alimentation : 230 VAC
- Montage : montage mural, sur canal ou sur passerelle
- Dimensions externes : transmetteur : 181 x 180 x 95 (mm) (L x h x p)
- Détecteur : Ø 240 x 443 (h) (mm)
- Poids : transmetteur 2,2 kg – détecteur 14 kg
- Version ATEX sur demande
- Il est possible d'adapter deux détecteurs sur le même transmetteur (nous consulter)

## APPLICATIONS

- Surveillance en continu avant rejet dans le milieu naturel
- Protection en continu de site avant pompage en rivière pour l'alimentation d'usine d'eau potable
- Surveillance en continu : rejet de sites industriels
- Protection en continu : entrée de station d'épuration

**ISMA**
rue Hector Malot - 57600 Forbach
Tél. 03.87.87.62.16
Fax 03 87 88 18 59
contact@isma.fr
www.isma.fr